



Bulletin des Amis des phares



No : 15 Automne 2012

12^{ème} Assemblée générale des Gestionnaires de phares

(Par : Jean Cloutier)

Depuis quelques années, les membres démontraient de l'intérêt à faire notre assemblée annuelle au site historique du phare de l'île Verte. Toutefois, la logistique qu'une telle rencontre impliquait en période hors saison, tout en tenant compte des marées, avait retardé la réalisation de ce projet jusqu'à cette année.

Le 8 novembre dernier, la Corporation des Gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent a finalement tenu sa 12^{ème} assemblée générale à l'île Verte. Pour certain membre, il s'agissait de leur première visite au Site Historique du Phare de l'île Verte. La Corporation des Maisons du Phare de l'île Verte a su très bien relever le défi d'organiser cette rencontre annuelle qui nécessitait quelques collaborateurs.



(Assemblée générale 2012. Photo : A. Beauchemin)



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent

Nous étions 24 participants, représentant 13 phares du Saint-Laurent. Le séjour incluait l'arrivée à l'Île, suivi du transport aux maisons du phare à bord d'un mini-bus. Une visite éclair de l'île a suivi, incluant un arrêt au musée du squelette que M. Fontaine avait gardé ouvert pour l'occasion. Une bonne soupe chaude et le dîner servi à la maison du gardien arrivaient juste à point pour revigorer nos visiteurs par cette journée froide de novembre. À 13:30, l'assemblée a pris place dans la salle multimédia. Les tables installées en un immense carré nous permettaient de tous nous voir lors des échanges. Les travaux du groupe se sont terminés à 16:30 avec un cocktail offert par la Corporation des Maisons du Phare. Au même moment un hommage a été rendu à Mme Lise Cyr pour souligner son implication sur plusieurs sites de phare au Québec. C'est à la noirceur que nous avons traversé jusqu'à la maison du gardien où les tables étaient tous montées pour un souper mémorable. Quelques membres ont dû quitter sur la traverse de 19:30 tandis que le reste du groupe a logé et déjeuné aux maisons du phare avant de quitter l'île sur le bateau de 11:00 le 9 novembre au matin.

Notre assemblée a été un succès ! Tous nos membres ont apprécié les infrastructures, les chambres, la qualité et l'abondance de la nourriture, les musées et surtout l'accueil très chaleureux ! Ce type d'événement complexe à organiser n'aurait pas eu une telle réussite sans le travail d'équipe de plusieurs collaborateurs verdoyants. Nous avons réalisé que c'était un endroit superbe pour une rencontre corporative de petite envergure.

Un gros Merci à la Corporation des Maisons du Phare de l'île Verte !



(Hommage à Mme Lise Cyr. Photo : J. Cloutier)

Contrairement à ce que vous pensez suite à la lecture de ces premiers paragraphes, nous ne nous sommes pas rassemblés seulement pour boire, manger et festoyer. Mais il faut comprendre que les distances entre les stations de phare en plus du fait que chacun est très occupé à sa station pendant toute la période estivale ne nous permettent pas de se voir souvent. C'est donc un énorme plaisir pour chacun de se revoir lors de l'assemblée annuelle. Normalement les circonstances font que nous sommes environ 16 ou 18 participants à une assemblée générale. Cette année nous avons battu notre record avec 24 gestionnaires de phare. L'ordre du jour de l'assemblée comportait plusieurs points importants, en cette période charnière de la cession des phares. De plus, tous les sujets, inquiétudes et problèmes opérationnels de chacun sont discutés. La force du groupe et l'expérience de chacun permettent des échanges d'idées très productifs et bénéfiques pour tous. Nous avons terminé l'après-midi avec l'élection du conseil d'administration. Voici votre conseil d'administration pour la prochaine année ;

Président :	Peter Noreau	Phare du Cap Saumon
Vice-Président :	Jean Cloutier	Phare de l'île Verte
Trésorière :	Arlette Fortin	Phare de Cap Madeleine
Secrétaire :	Lise Cyr	Ex-Parcs Canada
Administratrice :	June Smith	Phare de Métis

Cession ou improvi-cession des phares ?

(Par : Jean Cloutier)

En 2008, le Canada a adopté une nouvelle Loi visant à protéger les phares patrimoniaux. Celle-ci est entrée en vigueur le 29 mai 2010 et nous pouvions retrouver différentes informations dans la section appropriée du site Internet de Parcs Canada, dont la liste des dates clés :

« Le 29 mai 2010 : Entrée en vigueur de la Loi et début de la période de deux ans prévue pour la présentation des pétitions. Le 29 mai 2012 : Fin de la période de deux ans prévue pour la présentation des pétitions. Le 29 mai 2015 : Date finale pour annoncer le nom des phares qui ont été désignés phares patrimoniaux en vertu de la Loi. Le 27 août 2015 : Date finale pour publier les résultats du programme dans la Gazette du Canada. »

Au début, les pétitions devaient seulement être accompagnées d'une « ...Promesse écrite, conditionnelle à la désignation, d'acquérir le phare, d'en protéger le caractère patrimonial et de l'utiliser à des fins publiques. » Donc ils devaient désigner le phare et ensuite le transférer. Mais, ils ont changé cette procédure assez rapidement de peur de rester pris avec des phares désignés dont les pétitionnaires auraient décidé à la dernière minute de ne plus se porter acquéreur.



Il fallait maintenant produire un plan d'affaire qu'ils étudieraient tout en s'assurant que les pré-requis sont atteints pour ensuite faire une entente avec le groupe acquéreur et finalement désigner le phare. Nous avons jusqu'au 29 mai 2015 pour expédier notre plan d'entreprise. Pour aider les citoyens à rédiger ce plan, nous pouvions télécharger sur leur site Internet, un guide nous expliquant comment procéder et la description des informations requises. Ce guide était bien fait et permettait à tous de présenter un document respectable.

Toutefois, il faut croire qu'ils n'ont pas vraiment atteint leur but avec cet outil car à la mi-novembre 2012, Pêches et Océans Canada a offert un nouvel outil à télécharger sur son site. C'est un document de 11 pages qui se veut être un plan d'entreprise pré-fait dont vous n'avez qu'à répondre aux questions et remplir les espaces vides.

C'est certain qu'ils ont dû recevoir des plans d'entreprise de toutes les sortes ; de 5 pages à 200 pages, incomplet, complet ou avec des extras et des ajouts d'informations. Je dois admettre que le plan d'affaire que j'ai expédié pour le phare de l'île Verte était une brique de 220 pages reliées dans un cartable de 2 pouces d'épaisseur. Je n'ai donc pas de difficulté à m'imaginer l'expression dans le visage du fonctionnaire unilingue anglais qui a reçu ce document à Ottawa. Il faut spécifier que dans le groupe d'étude pour la désignation des phares, à part notre président Peter Noreau, tous les membres sont unilingues Anglais. En théorie pour pouvoir étudier une proposition venant du Québec, ils doivent la faire traduire avec les délais et les coûts associés à cette procédure. Je ne suis donc pas surpris que P&O Canada ait décidé d'offrir ce document normalisé pour tous qui permettra d'accélérer le processus. Je considère même que c'était un outil essentiel qui aurait dû être fait et envoyé au même moment que les pétitions. Cela aurait sauvé du temps et des efforts pour tous. Ce qui est surprenant, c'est que le comité sénatorial en charge de cette Loi a appris au hasard de l'Internet l'existence de ce dernier document improvisé de pêches et Océans Canada.

Un dernier point important, nous n'avons pas vraiment jusqu'en 2015 pour présenter nos plans d'affaire. Ils se sont rendu compte qu'ils n'auraient jamais le temps d'étudier toutes les demandes et de faire toutes les démarches essentielles telles que délivrer un plan de localisation et préparer les documents légaux avant le transfert. Donc le mot d'ordre est d'envoyer nos plans d'entreprise le plus rapidement possible car ça pourrait prendre plus d'une année pour finaliser le tout.

Voici le site Internet pour se procurer le plan d'affaire préfabriqué de Pêches et Océans Canada. Mais nous ne savons pas encore si dorénavant, ils accepteront seulement ce plan d'affaire type ou s'ils accepteront encore les plans d'affaire d'envergure et plus consistant.

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/infocus-alaune/2010/02/lighthouse-phare-guide-eng.htm>

Mobilisation pour nos structures immobiles

(Par : Jean Cloutier)

Soit que nous avons mal interprété la Loi, soit qu'il y a eu des changements improvisés, mais nous pensions connaître la liste des phares désignés seulement le 29 mai 2015. Toutefois, au mois d'août dernier, nous avons reçu un communiqué à propos des premières désignations en vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux :

«J'ai le plaisir de vous informer que notre ministre, l'honorable Peter Kent, a annoncé aujourd'hui les quatre premières désignations de phares patrimoniaux en vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux.

Le phare de la pointe sud-ouest de l'Île Saint-Paul, maintenant situé sur le terrain du Musée de l'Île Saint-Paul à Dingwall en Nouvelle-Écosse (Cap Breton), a longtemps fait office de sentinelle sur une île surnommé «Le cimetière du golfe». Les phares d'alignement postérieur et antérieur de la rivière Saugeen et le phare de McNab Point situés dans la municipalité de Saugeen Shores, en Ontario, témoignent du développement de Southampton en tant que port important du lac Huron. Les quatre phares constituent des symboles clés du patrimoine maritime de leur régions.»

L'étape des pétitions est terminée depuis le 29 mai 2012. Au Canada, sur les 541 phares excédentaires, le Ministre a reçu 348 demandes de pétition. Au Québec, même si nous faisons souvent référence à 43 phares sur le Saint-Laurent, ce nombre inclut aussi les phares qui ne sont plus sous la juridiction fédérale tel que les phares de Pointe des Monts, Pointe-au-Père, Matane, Anse à Valteau, etc.

Il y avait donc 36 phares à pétitionner au Québec et de ce nombre, ils ont reçu 30 pétitions. Étant donné que certains phares ont reçu plus d'une pétition, il faut en soustraire 6 pour avoir le résultat de 24 sites de phares pétitionnés. Ce n'est pas un mauvais résultat si nous nous comparons à d'autres régions du pays. Mais vont-ils tous être désignés patrimoniaux selon la Loi ? Je ne pense pas !



(Sans mobilisation, le phare de l'Île Rouge est en danger)
(Photo : J. Cloutier)



Nous sommes maintenant à l'étape de produire les plans d'affaires. Le gouvernement a reçu pour le moment 8 plans d'affaires du Québec. Les fonctionnaires du gouvernement pensent en recevoir environ 18. Et pour les 6 autres phares, ils ont reçu des pétitions pour démontrer que des gens considéraient que ces phares devraient être sauvés, mais il n'y a pas d'organisme pour proposer un plan d'entreprise pour diverses raisons. Il n'est pas dit non plus que les 18 phares ayant des plans d'affaires seront automatiquement désignés. Nous devons donc nous attendre à perdre certaines structures patrimoniales maritimes à moins qu'il y ait une mobilisation.

Je parle de mobilisation des gens habitant une région dont un phare risque de disparaître. La population, les municipalités, les élus et députés de ces régions, les médias, les journaux, la radio, les ATR et tous les commerces dont le tourisme est une source de revenu. Quelques amis me disent que ça ne ferait pas plier le gouvernement. Peut-être pas, mais allons nous nous laisser déshabiller notre littoral sans dire un mot ?

En 2013, nous célébrerons le triste 25ème anniversaire de la disparition des gardiens de phare sur le Saint-Laurent. Le gouvernement fédéral avait planifié l'automatisation et aussi le départ des gardiens pour toutes les régions du Canada. 25 ans plus tard, il y a encore des gardiens de phare en Colombie Britannique et à Terre-Neuve car il y a eu mobilisation des communautés, et de toute la population environnante de ces phares. Même aujourd'hui, n'envisagez pas de faire enlever les gardiens de ces phares, c'est impossible, et en plus, ces gardiens dans les autres provinces sont payés à même vos impôts. Par contre, faire disparaître des phares emblématiques du Québec ne semble pas poser trop de problème.

Sans une mobilisation, Il se passera exactement la même chose que cette situation dont nous vivons actuellement avec la disparition du centre de recherche et sauvetage et du bureau des glaces de la Garde côtière de Québec. Ces centres névralgiques pour la sécurité sur le Saint-Laurent seront fermés et transférés en Ontario et à Halifax et pratiquement personne ne s'offusque de cette situation. Ça serait le temps pour la population de descendre sur ces stations en arborant un carré rouge avec une ligne blanche (comme sur la coque des navires de la Garde Côtière).

Sauver les phares du Canada

(Par : Jean Cloutier)

Suite à la dernière étape de la cession des phares en 2015, il est fort possible que certains phares ne seront pas désignés. Pêche et Océans Canada devra trouver une façon de se départir de ces infrastructures en surplus sans faire trop de vague dans l'opinion publique. Allons-nous revivre un carnage historique comme dans les années 1970 ? À cette époque plusieurs phares ont été démolis sans considération de leur valeur patrimoniale. Pour en nommer que quelques-uns : le phare de Cap-aux-Oies, le phare de la Grande île de Kamouraska, le phare de l'Île du Long-pèlerin, le phare de la pointe ouest d'Anticosti ou le phare de l'Île aux oeufs.





SAUVER LES PHARES DU CANADA

Toutefois, Nous ne sommes pas seuls à essayer de sauver nos phares. Il y a aussi :

« LA FONDATION HÉRITAGE CANADA » (FHC). Elle est une entité non gouvernementale enregistrée comme organisme de bienfaisance et ayant une portée nationale. La FHC lutte pour la préservation des phares du Canada depuis 1997.

Vous pouvez visiter le site : www.sauverlespharesducanada.ca

Voici un autre superbe site internet à visiter à propos du dernier phare nommé dans ma courte liste, celui de l'Île aux oeufs : www.ileauxoeufs.com

L'amie des phares : Lise Cyr

(Par : Jean Cloutier)

En 1998, on m'avait demandé de faire de la recherche à propos du phare de l'Île Verte dans le but d'y monter une petite exposition. Je n'avais à l'époque aucune connaissance sur les phares. J'ai donc tout de suite communiqué avec ceux qui en avaient.

Je me rappelle d'avoir téléphoné à Yves Foucrault. Ce sont des gens du service des Aides à la navigation de la Garde-côtière qui m'avaient donné son nom. Nous avons eu une belle conversation et il m'avait encouragé tout en m'indiquant qu'il fallait que chaque phare ait son créneau pour ne pas se concurrencer les uns les autres mais se compléter. Et cela était bien avant la création de notre Corporation ! Lui c'était les feux et balises et je l'ai informé qu'ici, étant le premier phare du Saint-Laurent, j'exploiterais plus le côté historique de la station avec les 4 générations de Lindsay comme gardien de phare. Par la suite il m'a bien conseillé dans mes recherches à faire.

Entre temps, j'avais appris qu'au phare de Cap Gaspé il y avait un petit musée dans la cabane du criard qui avait les mêmes dimensions que la nôtre à l'île. Sachant que c'était des employés de Parcs Canada qui avaient monté cette exposition, je me suis présenté dans leurs bureaux sur la rue du chien d'or en haut de la côte de la montagne à Québec. C'est là que j'ai rencontré la personne qui a été la plus importante pour moi dans mon cheminement de conservateur de phare.



La petite madame avec un sourire se nommait Lise Cyr. Nous ne nous connaissions pas encore et je lui ai expliqué mon projet de monter un petit musée dans la cabane du criard du phare de l'Île Verte. Contrairement à ce que je m'attendais d'une fonctionnaire, elle n'a pas été indifférente et ne m'a pas demandé plus de question, Cette personne extrêmement généreuse m'a souri et m'a expliqué comment elle avait procédé pour Cap Gaspé, elle m'a fait des copies des plans de ce petit musée et des dessins de l'artiste qu'ils avaient utilisé... Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est que l'Île verte ne lui était pas totalement inconnue ! Eh oui ! Elle avait fait ses premières armes ici en tournant un film à propos de la pêche à fascines et elle connaissait déjà la majorité des verdoyants. C'est probablement pourquoi elle a toujours eu un faible pour cette île.



(Lise Cyr, Jean Cloutier, Jean-Guy Cloutier et Yvon Beaudoin lors de l'installation de l'exposition au musée du phare de l'Île verte en 2009)

Lise est diplômée au Baccalauréat et à la Maîtrise en Art et traditions populaires, et possède une mineur en étude cinématographique. Lise a passé par le Musée de la Gaspésie avant de faire du cinéma et une année au Musée de la civilisation. En 1985 c'est à Parcs Canada qu'elle commence comme conservatrice à la section des collections d'artefacts historiques. Puis devient réalisatrice en interprétation pour finalement, en 1991 être conseillère et chargée de projets jusqu'au mois d'août dernier. Au long de toutes ces années, elle a travaillé sur d'innombrables projets de mises en valeur de différents sites historiques, mais les événements et ses goûts personnels l'ont amené tout naturellement à travailler sur plusieurs sites de phares du Québec.



Le premier phare sur lequel elle a travaillé a été celui de Cap Gaspé. Par la suite elle a participé de près ou de loin à la mise en valeur des phares de La Martre, Pointe au Père, l'Île Verte, Cap de Bon Désir, aux feux d'alignements de Pointe Noire, le phare de l'Île au Marteau, le phare de Pointe des Monts, et le phare de l'Île aux Perroquets. Pour avoir eut l'ultime chance de travailler avec Lise pour notre exposition ici à l'Île Verte, le livre au sujet de l'Île Verte en plus de participer à ses travaux à Bon Désir, Pointe-Noire et Pointe-des-Monts, je peux vous affirmer qu'avoir un projet à faire avec Lise, ce n'est pas du travail, c'est du plaisir ! Ce n'est pas souvent que nous avons la chance de travailler avec une personne à la fois compétente, expérimentée, efficace, généreuse et qui a un sourire contagieux.

Lise est présentement à la retraite de Parcs Canada, mais certainement pas à la retraite des phares car la Corporation des Gestionnaires de Phares l'a recrutée dans son conseil d'administration.

La famille des gestionnaires de phares perd un de ses membres

(Par : Lise Cyr)

Nous venons d'apprendre le décès de M. Lorrain Boucher survenu le 10 novembre dernier. M Boucher était gestionnaire au phare de Pointe-des-Monts depuis 2004. Tout d'abord président du conseil d'administration, M. Boucher s'est vu rapidement confier plusieurs mandats quant à la conservation et à la mise en valeur du site du phare. Dès son arrivée en poste, il s'est occupé de la construction du bâtiment destiné à l'accueil du public. Il faut rappeler que le site du phare comprend plusieurs volets : muséologie, restauration, gîte, activités pédagogiques et boutique de vente. M. Boucher a donc pris les rênes de tous ces volets et les a conduits de mains de maitre durant les 8 années où il a été en poste.



(M. Lorrain Boucher dans le phare de Pointe-des-Monts)
(Photo : ©Bruno Zanzottera/Parallelozero)



Depuis 4 ans, il a été très impliqué dans la restauration du phare et des autres structures présentes sur le site. Bénéficiant d'une subvention importante du gouvernement québécois, le site du phare de Pointe-des-Monts a connu une période faste de remise à neuf. M. Lorrain Boucher, en gestionnaire chevronné, a fait équipe avec la SODEQ pour gérer toutes les phases de réfection du phare, de la maison des naufragés, de la petite poudrière et des autres bâtiments plus récents. D'autres ministères ont ajouté leur grain de sel et le site a pu compléter sa mise en valeur en bénéficiant de sommes suffisantes pour le renouvellement de l'exposition permanente. Le projet de développement a été complété au cours de l'automne 2012, juste avant la maladie de M. Boucher. Il peut se dire Mission accomplie.

M. Boucher était un homme patient et passionné. Son calme légendaire et sa bonne humeur étaient très communicatifs. Il était très généreux de son temps, de son énergie, de ses connaissances. Il a marqué l'histoire du phare car son passage sur le site laissera un bel héritage de pérennité et de commémoration pour de longues années à venir. Par la même occasion, nous voulons souligner le travail de son épouse Danielle Langlois qui l'a accompagné au cours de toutes ces années. Comme plusieurs conjoints et conjointes des gestionnaires impliqués dans l'œuvre de sauvegarde des phares, Danielle a toujours été présente et le travail sur le site porte également sa signature.

Au nom de tous ses membres, la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent transmet ses plus sincères sympathies à la famille de M. Boucher.

Reconnaissance historique au phare de Pointe-à-la-Renommée

C'est à la station de phare de Pointe-à-la-Renommée que le 29 septembre dernier, l'honorable Michel Rivard, sénateur, a dévoilé une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorant l'importance historique nationale de la mise en place du système de radiotélégraphie maritime. Une cérémonie spéciale a été organisée pour l'occasion sur les lieux où plusieurs dignitaires et gens de la région s'étaient rassemblés.

En 1904, la Marconi Wireless Telegraph Company établissait à Pointe-à-la-Renommée la première des six stations maritimes canadiennes qui inaugurerait ainsi l'ère des radiocommunications entre la mer et les côtes. Au fil des années qui ont suivi, la radiotéléphonie maritime s'est imposée comme un ajout précieux au système d'aide à la navigation déjà en place pour améliorer la sécurité dans les eaux canadiennes. L'importance de cette nouvelle technologie a conduit le gouvernement fédéral à réglementer les ondes dès 1905, ouvrant la voie aux différentes législations sur les communications sans fil et la radiodiffusion.

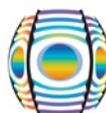




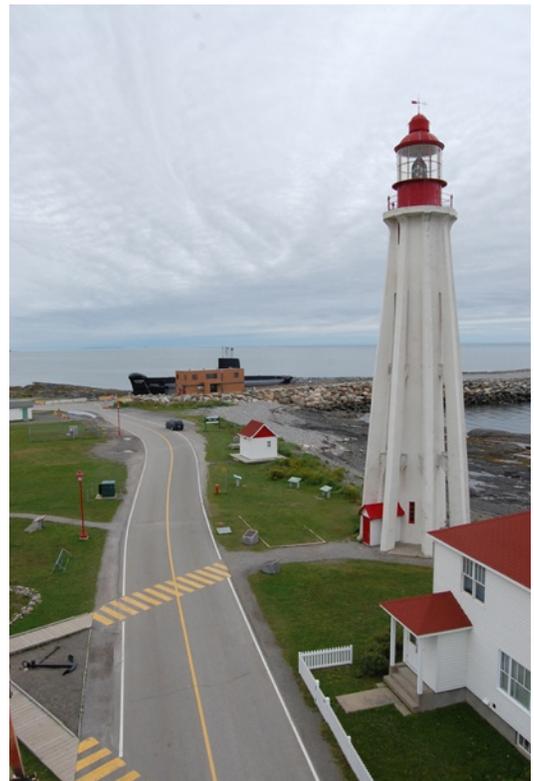
PHOTO : ©Parcs Canada. Mme Blandine Poirier, présidente du Site historique de Pointe-à-la Renommée, l'honorable Michel Rivard, sénateur, représentant de l'honorable Peter Kent, ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, M. Guglielmo Marconi (personnage d'époque) et M. François Roussy, maire de la Ville de Gaspé.

Des nouvelles de Pointe-au-Père!

(Par : Annemarie Bourassa)

Parcs Canada révisé sa position et redonne la gestion du phare à la Corporation du Site historique maritime de la Pointe-au-Père

Au début du mois de juin dernier, Parcs Canada annonçait qu'il allait reprendre la gestion de la station du phare de Pointe-au-Père en 2013. C'est le Site historique maritime qui le faisait depuis 1982. De plus, la période d'opération aurait été écourtée passant de 121 jours à 71 jours. Cette mesure allait à l'encontre de tous les efforts déployés par l'industrie touristique de la région. Sous le choc, la corporation a mobilisé le milieu afin de faire pression auprès des politiciens et de Parcs Canada. Les villes de Rimouski, de Sainte-Anne-des-Monts et d'Amqui, entre autres, ont dénoncé publiquement par résolution, cette décision de Parcs Canada.



Malheureusement, il y aura quand même une diminution de services en 2013. Il n'y aura plus d'animation dans la maison du gardien et dans le hangar de la corne de brume. Par contre, le phare sera ouvert aux visiteurs durant la même période que le sous-marin *Onondaga* et le Musée de l'*Empress of Ireland* soit du début de juin à la mi-octobre.

« Nous sommes heureux que Parcs Canada révise sa décision de gérer le site du phare. Ce dernier est une très belle attraction, complémentaire à nos installations et près de la moitié de nos visiteurs achètent le forfait afin d'y avoir accès. » a déclaré Serge Guay.

Et en bref...

Ce fut une belle saison à Pointe-au-Père ! Autour de 56 000 visiteurs ont franchies nos portes !

L'année 2012 était celle de la commémoration du naufrage du *Titanic*. Peu de gens savent que William Clark, un pelleteur de charbon, a survécu au célèbre naufrage et à celui de l'*Empress of Ireland*, 2 ans plus tard ! Plusieurs activités ont tournées autour de cette anecdote ce qui nous a permis de « mettre la table » pour notre propre centenaire en 2014. C'est à suivre! En attendant, venez nous voir au : www.empress2014.ca

Parlons bénévolat.

(Par: Nicole Picard, présidente de la Corporation des maisons du phare de l'Île Verte)

«... toute société vit du don, a besoin de cette « grâce » qui maintient la vie dans ses réseaux.»

Jacques T. Godbout, L'esprit du don¹

Je bénévole, tu bénévoles....nous bénévolons... nous sommes des milliers et des milliers nous disent les statistiques, à offrir volontairement, gratuitement, généreusement et solidairement notre temps, nos compétences et notre coeur pour des causes qui nous touchent, nous enthousiasment, nous portent....contribuant ainsi à la création d'un vaste réseau social d'entraide.

Les champs d'action sont vastes : les soins de santé communautaires, la préservation du patrimoine et l'encouragement des arts, l'entretien des espaces verts, les secours aux sinistrés, les pompiers volontaires, les ligues sportives mineures - la liste est longue. Le travail d'un bénévole est essentiel.² Nous le savons bien, nous qui travaillons à sauvegarder nos phares, témoins du passé maritime de l'histoire du Québec et de nos communautés.

Loin de moi l'idée de discourir sur le don et le don de soi, mon propos touche plutôt un aspect qu'on oublie souvent de considérer lorsque l'on parle de bénévolat soit la valeur économique et sociale de la contribution bénévole pour la collectivité et la société en général sans vouloir réduire ces gestes volontaires et gratuits uniquement à une valeur monétaire.

Au printemps 2011 dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, le préfet de la MRC de Bellechasse, mon lieu de résidence permanente, a ouvert la soirée annuelle de Reconnaissance des bénévoles en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui investissent de leur temps dans différents organismes, mais aussi en soulignant l'apport économique pour une communauté de tout ce temps donné généreusement. Des statistiques appuyèrent son propos.

Quelques notes griffonnées sur le programme de la soirée m'ont amenée à poursuivre ma réflexion sur le sujet et je veux la partager avec vous. Parmi tous les articles consultés, mon attention s'est arrêtée sur une recherche réalisée en 2002 par Michelle Goulbourne et Don Embuldeniya du Centre canadien de philanthropie « *Attribuer une valeur économique au bénévolat, huit outils pour une gestion de programme efficace* ». ³ Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Programme de recherche de l'Année internationale des volontaires de 2001⁴. On y propose des outils pour aider les organismes à mieux comprendre l'ampleur et la valeur économique des contributions volontaires à leur organisme, entre autres l'ampleur de la contribution des bénévoles à l'organisme en terme de temps consacré et de dépenses assumées par eux.

Les données recueillies peuvent être incluses dans les rapports annuels, les budgets et les états financiers contribuant ainsi à mieux faire comprendre l'apport de l'organisme au soutien d'activités communautaires. Différents outils sont décrits afin de nous guider dans cette évaluation. On suggère même de considérer les menues dépenses engagées par les bénévoles et non réclamées à l'organisme comme des dons en nature à l'organisme. Il serait fastidieux de passer tous ces moyens en revue, car la démarche est très rigoureuse, mais de savoir que ces outils existent peut être un plus lorsque l'on veut faire des demandes de subventions ou que l'on veuille faire une réflexion sur nos activités.

La Corporation des maisons du phare a fait un exercice d'évaluation de l'apport en bénévolat depuis sa fondation en 1996 et l'a présenté à l'Assemblée générale annuelle tenue le 11 juin 2012. Tout en étant conservateurs sur le nombre d'heures, nous sommes arrivés à un montant de 117 375\$ de contribution bénévole à un salaire évalué 15\$/heure. Ce sont les heures consacrées à la gestion de la corporation, à la mise en valeur du site, son animation, la publication de livres, calendriers, la tenue d'activités dont les fêtes du 200e anniversaire du phare, les expositions, les corvées d'entretien et de ménage, etc. Cela n'inclut pas les heures

et les heures consacrées à remettre en état les maisons lorsque la municipalité en a repris la gestion en 1996, ni le temps et argent consacré au développement du musée.

On comprend rapidement que ce n'est pas uniquement avec les revenus d'hébergement des neuf chambres des maisons du gardien et de celle de l'assistant gardien que nous avons pu réaliser tout ce travail de mise en valeur. Le dévouement et l'investissement de temps de nombreuses personnes contribuent à faire vivre un lieu d'importance dans l'histoire maritime, histoire qui s'enrichit au fil du temps.

Amusez-vous à faire l'exercice pour votre organisme. Vous serez probablement surpris du résultat. La ressource humaine est précieuse dans toute organisation, mais elle est irremplaçable dans les organismes sans but lucratif. Cela peut vous aider à démontrer l'importance du travail accompli par des personnes dévouées lorsque vient le temps de demander des subventions ou encore lorsque vient le temps des remerciements.

La ressource humaine est précieuse dans toute organisation, mais elle est irremplaçable dans les organismes sans but lucratif. Soyons-en reconnaissants.

¹ **L'esprit du don**, en collaboration avec Alain Caillé. Paris: Éditions La découverte, [Montréal : Éditions La découverte], 1992, 345 pp.

² Extrait du site web de la Semaine de l'action bénévole 2012.

³ La façon la plus simple d'avoir accès à cet article est d'inscrire sur le moteur de recherche **Valeur économique du bénévolat** sinon l'adresse est compliquée à inscrire

⁴ L'ONU a décrété l'année 2001, Année internationale des volontaires

Corporation des maisons du phare de l'Île Verte **Un aperçu de la saison 2012** (Par : *Nicole Picard, présidente*)

Depuis quelques années, une corvée marque le début des activités sur la station de phare. Quoique pendant l'hiver nous ne chômons pas, nous analysons la saison passée et planifions celle à venir en plus de développer des projets d'expositions, de publication, de calendriers et de travaux d'entretien.

Pendant une semaine, un noyau de 6 personnes, bénévoles, entouré d'une équipe d'environ 6 autres personnes font un travail remarquable pour maintenir les installations du site du phare en bon état. Cette année, la priorité de la corvée était la peinture du garage, rebaptisée salle multifonctionnelle, la peinture des deux poudrières, le lavage des fenêtres des maisons, activité interrompue par la pluie, quelques tâches d'entretien ainsi que l'installation du musée et la préparation du phare pour les visites de l'été. Donc, une équipe de 10 à 12 bénévoles à tous les jours pendant 5 jours. Le dîner offert par la corporation et préparé de main de maître par Lise Cyr et Nicole Picard, secondées avec enthousiasme par les participants, est un moment de camaraderie extraordinaire.





(Les bénévoles sur le site du phare de l'Île Verte. Photos : N. Picard)

La saison de location débuta à la mi-mai pour se terminer, exceptionnellement, le 9 novembre. Un article paru dans la Presse du 4 juillet intitulé « Notre-Dame-des-Sept-Bonneurs » par la journaliste Marie-Claude Malboeuf a fait fureur. Ravie de son séjour à l'Île Verte, elle a voulu partager ses coups de coeur, son premier étant le site du phare. L'effet fût immédiat en plus de la température exceptionnelle de l'été. Les touristes ont débarqué nombreux à la recherche de dépaysement et d'air frais. Un été fructueux pour tous les commerçants de l'île.

Par contre, la période de basse saison est plus difficile à combler, nos taux d'occupation ne dépassant pas 40%. Nous avons encore des efforts à faire pour augmenter la clientèle à cette période. Nos nouvelles installations nous permettent d'offrir un endroit de travail et de réflexion pour des groupes d'une vingtaine de personnes. Cet été, à titre d'exemple, quatorze personnes inscrites à un cours de photographie occupèrent les deux maisons pendant une semaine et un conseil exécutif d'un organisme de la région de Québec logea dans la maison de l'assistant pendant trois jours. Une stratégie de publicité est à développer de ce côté. Sinon, on devra peut-être penser fermer à la mi-septembre afin de minimiser les dépenses.

L'organisme *Québec maritime* a été très actif avec deux tournées de grossistes en voyage et l'accompagnement de six journalistes européens. Plusieurs clients français ont mentionné avoir été influencé par l'émission *Thalassa*, diffusée en mars, et ont ajouté l'Île Verte à leur itinéraire de voyage au Québec.

Un nouveau site internet, www.phareileverte.com, mis en ligne à la fin du printemps, donne de l'information sur l'historique de la station de phare, l'auberge, les activités et la corporation. L'information est à compléter, mais nous en sommes très fiers. La traduction anglaise est à venir. Conçu par Mme Dominique Fraser, verdoyante créative et présidente-directrice générale de Sublim Studio Créatif inc. il sera un outil de communication attrayant.





(Phare de l'Île Verte. Photo : J. Cloutier)

Jocelyn et Charles Lindsay, de la lignée des Lindsay, gardiens du phare durant 4 générations, partagent avec nous leurs archives familiales, enrichissant continuellement notre connaissance de l'histoire de cette famille de gardiens de phare et de la vie quotidienne sur une station de phare. Cette année Jocelyn a travaillé en collaboration avec Jean-René Caron, graphiste et verdoyant de coeur, au montage d'une exposition sur Georges Préfontaine. Biologiste et médecin, Georges Préfontaine (1897-1986) est né à St-Jean-Baptiste de l'Île Verte et a été un visiteur assidu sur l'Île Verte de son enfance jusqu'en 1974. En plus de très beaux textes dans les registres du phare, on lui doit d'excellentes photographies couleur prises vers 1950. Outre ses textes et photos, l'exposition met en évidence plusieurs facettes de sa carrière, la reconnaissance de sa contribution, les talents artistiques de sa famille ainsi que des photos de ses nombreux séjours au phare.

Durant toute la saison, l'exposition a été accessible au public dans la salle multifonctionnelle sur le site du phare. De plus, un calendrier pour l'année 2013 a été publié, mettant en valeur les photos de M. Préfontaine. Ils sont tous vendus. Pour le vernissage de l'exposition tenu le mardi 3 juillet dans le cadre des Mardis de la culture⁵, M. Claude Préfontaine, fils de Georges et comédien, nous a fait le plaisir de lire un texte de son père. Un moment magique.

⁵ Le comité de la culture et des loisirs de l'Île Verte organise des conférences et activités culturelles tous les mardis de l'été.



De plus, Jocelyn était dépositaire d'un texte raconté par M. Émile Fraser et transcrit par son épouse Alice Michaud en 1973. C'est le témoignage d'un insulaire, né à la fin du XIX^{ième} siècle, qui partage les traditions, l'histoire et l'expérience en tant qu'homme qui a passé toute sa vie sur l'Île. Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration de la Corporation des Propriétaires de l'île pour la conservation de l'île Verte, qui publie quatre fois par année un bulletin d'information, d'avoir accepté de publier un numéro spécial, intitulé *L'Insulaire "Histoires"*. Il est disponible au coût de 5\$.

Ce n'est pas tout. L'infatigable Jocelyn a également organisé une conférence, toujours dans le cadre des *Mardis de la culture*, avec M. Donald Tremblay, conférencier bien connu du monde maritime, portant sur la Bataille du Saint-Laurent (1942-1944).

Les visites du musée et du phare en compagnie d'un guide étudiant sont toujours appréciées et essentielles à une bonne compréhension de l'histoire du phare, de la station et de son évolution.

Et pour terminer la saison, la Corporation des maisons du phare a accueilli l'assemblée générale de la Corporation des gestionnaires de phare du fleuve et du golfe Saint-Laurent le 8 novembre dernier. Un autre moment magique et de camaraderie.

Une belle saison se termine et nous sommes déjà à préparer la prochaine.

La Roche-à-Veillon et le S.S. Canadian

(Par : Jean Parent, président des Amis du Port-Joli, Saint-Jean-Port-Joli)

Dans le numéro de décembre 2010, nous avons parlé de la construction du S.S. *Canadian* et de l'activité de ce paquebot de 1854 à 1857. Dans le numéro de mai 2011, nous avons vu son dernier voyage, son empannage sur la Roche-à-Veillon et les essais de son renflouage. Dans le numéro de décembre 2011, nous avons parlé de la brève histoire du phare de la Roche-à-Veillon, et dans le numéro d'avril 2012, je vous ai rapporté le récit de Jean-Julien Bourgault, alors assistant gardien au phare du Pilier de Pierre, sur la formidable tempête du 25 octobre 1927 vécue au Pilier de Pierre et à la Roche-à-Veillon. Dans ce numéro, je vous relate les recherches et plongées sur le S.S. *Canadian*.

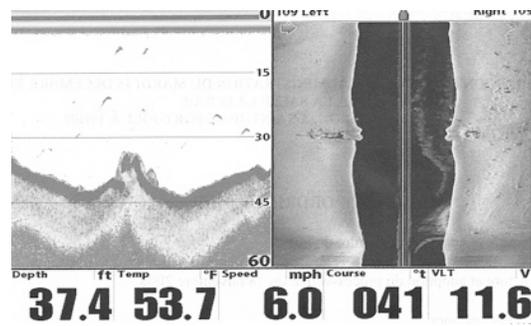
Méthode de travail et logistique

1^{ère} étape : recherche de l'épave avec le sonar latéral

La contribution de la SRHPC à ce projet se situe au niveau de son expertise en plongée sous-marine sur les épaves. La première étape fut réalisée du 16 au 18 mai 2009 par un échantillonnage avec un sonar à projection latérale. Nous avons retrouvé sur les lieux, dans le secteur de la Roche-à-Veillon, les vestiges d'un navire à une profondeur moyenne de 45 pieds. Plus d'une centaine de relevés précis indiquant l'emplacement et une description de ces vestiges furent consignés par l'instrument sonar et de la navigation au GPS.

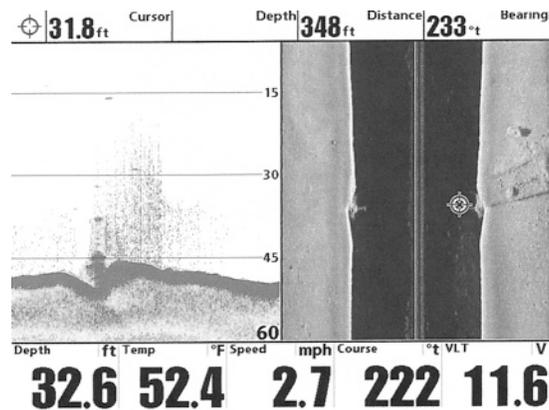


Bulletin des Amis des phares



(Image sonar : Société de Recherche Historique Pointe-des-Cascades, 2009)
Image sonar montrant l'épave à 90°.

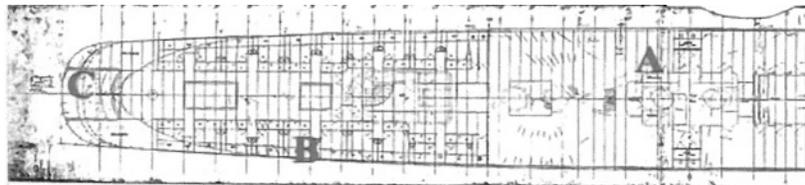
Les relevés nous montrent une coque qui de toute évidence est brisée en deux en son centre et la partie centre arrière qui semble être la poupe se retrouve en partie ensevelie (roches et glaise?). Elle mesure environ 150 pieds de longueur, placée perpendiculaire au courant, la poupe pointe dans un axe à 291 degrés vers le phare du Pilier de Pierre.



(Image sonar : Société de Recherche Historique Pointe-des-Cascades, 2009)
Image sonar montrant le curseur dans la partie arrière de l'épave.

2^e étape : Plongées de reconnaissance avec recherche d'artéfacts

La deuxième étape a eu lieu du 25 juillet au 2 août 2009. L'équipe de plongée était formée par Jean-Pierre Poirier, directeur de plongée et des plongeurs Patrick Gourly, Yvon Larocque, Sylvain Brunet, Guy Poirier, René Aubé, Carl Tisserand et Louis Choquette de la SRHPC. La fenêtre de plongée a été choisie en fonction des marées. Étant donné les forts courants du secteur, le faible marnage était avantageux pour augmenter les temps de plongées.



Note : Les points d'ancrage sont placés de façon approximative puisqu'aucune mesure, ni plan n'ont été pris sur le site. Localisation des points d'ancrage sur l'épave du *Canadian*.

L'équipe de plongée a effectué 50 plongées en 7 jours, totalisant 1 984 minutes de plongées, soit 34 heures submergées sur l'épave pour effectuer un échantillonnage et une authentification de l'épave du « *Canadian* ». Une partie du temps de plongée a été consacrée à sécuriser les lieux et installer des lignes de repère afin de s'orienter sur l'épave à cause de la faible visibilité.

Sur place, il reste une partie du moteur, les chaudières, l'arbre de l'hélice, l'hélice et les cheminées. Beaucoup de débris et quelques pièces de gréements y sont aussi. Il ne reste rien des ponts supérieurs, seulement la partie basse de la coque. La présence de l'hélice est intéressante puisqu'elle est un témoin du début de ce type de propulsion.

Plusieurs artefacts ont été récupérés lors de ces plongées : crochets, joint d'étanchéité en plomb, poulie double en bois, vanne en cuivre, hublot en cuivre, couvercles de montre, partie de hublot avec vitre, assiette, fourchettes, caps-de-moutons, etc.

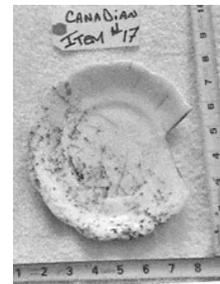
Voici quelques photos des artefacts trouvés près de l'épave du *Canadian* en juillet 2009 prises par la Société de Recherche Historique Pointe-des-Cascades :



Crochet en bronze



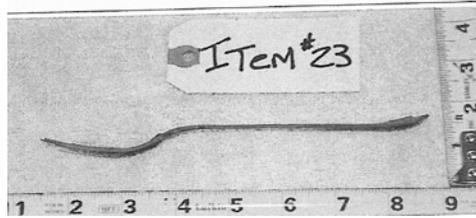
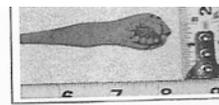
Poulie double en bois



Assiette de porcelaine



Partie intérieure d'un hublot avec vitre



Fourchette

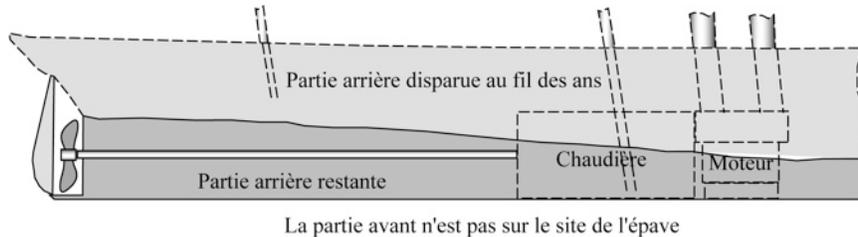
Quelques artefacts trouvés près de l'épave du *Canadian*.

Nous avons donc avisé le Receveur général des épaves au fédéral qui a aussitôt communiqué avec M. Pierre Desrosiers du Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine du Québec. Ce dernier nous a demandé de remettre les artefacts à l'eau.



3^e étape : Plongées pour replacer les artéfacts dans l'eau et continuer la reconnaissance de l'épave

Donc, du 25 au 28 septembre 2009, l'équipe de plongée a effectué 19 plongées, totalisant 669 minutes, soit 11 heures submergées sur l'épave, rencontrant en partie le mandat spécifié au permis de recherche par le MCCC. L'équipe se composait de Marc Girouard, archéologue, Jean-Pierre Poirier, directeur de plongée et les plongeurs Steeve Drapeau, Carl Tisserand, Guy Poirier et Patrick Gourly de la SRHPC.



(Dessin : Jean Parent, 2010)

Les restes de l'épave du S.S. *Canadian* en 2010.

La 4^e étape : plongées de reconnaissance, de mesure et remontée de certains artéfacts (saison 2010)

Avant de réaliser cette étape, plusieurs discussions ont eu lieu avec l'archéologue Marc Girouard, Jean-Pierre Poirier de la SRHPC et Pierre Desrosiers du ministère de la Culture. Les discussions portaient principalement sur notre demande de sortir les artéfacts remis à l'eau en septembre 2009 qui nous a été catégoriquement refusée. Le Ministère nous permettait de plonger uniquement pour prendre des mesures et faire un plan de l'épave, et ne nous laissait aucune latitude pour atteindre l'ensemble de nos objectifs de plongée.

Cette étape a eu lieu du 11 au 19 septembre 2010. Les objectifs étaient de placer trois nouveaux amarrages, installer un filin d'acier inoxydable, bien tendu, servant pour la sécurité et à mesurer l'épave, récupérer tous les objets trouvés en 2009 et étudier les fixations de l'hélice et de son arbre dans le but d'une éventuelle récupération et de sa mise en valeur. Ces plongées ont été les dernières sur l'épave.

La prochaine étape sera de couper l'hélice et de la récupérer afin de l'installer dans le Parc maritime que nous projetons de faire à Saint-Jean-Port-Joli. Bien entendu, ceci est conditionnel aux moyens financiers dont nous disposerons.

Le prochain numéro portera sur le projet de Parc maritime à Saint-Jean-Port-Joli que nous voulons réaliser d'ici 2017 afin de souligner le 160^e anniversaire du naufrage du S.S. *Canadian* le 1^{er} juin 1857.



Travaux de restauration de la maison Homestead à Lévis

(Par: Jean-Pierre Charest)

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent Bulletin, (Bulletin #14 , printemps 2012) plusieurs interventions étaient prévues pour l'été dans le projet de mis en valeur du lieu historique national du chantier maritime A. C. Davie,

Depuis le début septembre, d'importants travaux de restauration de la maison Homestead au petit chantier maritime A.C. Davie, près de la traverse à Lévis sont en cours.

Rappelons qu'au cours du XX^{ème} siècle plus particulièrement, ce chantier a réparé sur son plan de halage ou hiverné selon le cas les bateaux-phares et les navires ravitailleurs de la Maison de la Trinité, puis ceux du Ministère de la marine et des pêcheries.

La Ville de Lévis et le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine ont investi 255 000\$ dans ce projet qui vise à assurer la pérennité du bâtiment. Les travaux consistent principalement à drainer les fondations, restaurer le badigeon de la fondation, les parements de bois et de maçonnerie, les ouvertures et la toiture, restituer les vantaux et le tambour d'entrée sur la galerie et faire des travaux de peinture.

Une étude chromatique de cette maison de style Regency construite en 1832 a permis de retracer les teintes appliquées sur l'extérieur au cours de son existence. On a choisi de lui redonner l'apparat qu'elle avait lors des années 1950 pour s'intégrer au projet global de mise en valeur du site piloté par « Les Compagnons du chantier maritime A.C. Davie »

Les travaux de cette étape dans le méga projet de reconstitution du site sont à toute fins pratiques terminés et quelques petits ajustements resteront à faire au printemps avant l'ouverture ses portes aux visiteurs.



(Maison Homestead à Lévis, Photo : J.P. Charest)



L'ÎLE VERTE RACONTÉE...

(Par : Robert Desrosiers)

Vous avez eu la chance et la plaisir de venir visiter le phare de l'Île Verte ? Vous êtes tombé en amour avec cette île incroyablement belle ? Vous avez la tête pleine de beaux souvenirs et de belles images ? CHANCEUX ! Vous pouvez maintenant vous procurer ces belles images et plus encore sur DVD.



Nous avons choisi de recueillir pour vous des témoignages d'insulaires de souche et d'experts, des archives et des images qui illustrent et racontent la vie de l'île, de 1920 à aujourd'hui. C'est à travers des sujets aussi variés que la pêche à fascines, le pont de glace, les naufrages, la géographie, l'histoire, l'architecture, le phare, la mousse de mer, la faune marine, les naufrages, la vie d'autrefois et d'autres thèmes qui relatent la vie des Verdoyants que nous vous invitons à faire escale à l'Île! La réalisation comporte plus d'une cinquantaine d'entrevues d'insulaires et d'experts. Des milliers de photos d'archives du patrimoine familial des Verdoyants, de la famille Lindsay et de collections privées, dont la mienne, alimentent l'imagerie. Elle son accompagnées de films et de vidéos d'archives que j'ai tournés dans les années 70.

Débuté en 2009, ce projet de longue haleine a nécessité des milliers d'heures de travail. Il a été produit en trois phases et, malgré le décès d'André Lévesque, la dernière série de trois DVD vient d'être complétée.

La série comporte 8 DVD de 60 à 90 minutes. 25 thèmes y sont abordés.

Vous pouvez vous procurer ces DVD au coût de \$25 chacun en contactant :

Robert Desrosiers <romans@videotron.ca>



Tables des marées et des courants pour le Saint-Laurent

(Par : Jean Cloutier)

Le service hydrographique du Canada poursuit la tradition en utilisant des phares pour illustrer les pages couvertures des tables des marées 2013. Premièrement le volume #2 pour le Golf du Saint-Laurent arbore le phare de l'île aux Perroquets. Le volume #3 pour le fleuve Saint-Laurent et le fjord du Saguenay a le phare de La Martre en page couverture. Vous trouverez aussi en première page des deux volumes, un texte explicatif à propos de ces pages couvertures.

Un gros merci à M. Robert Dorais de l'IML qui a proposé de mettre en évidence ces deux phares de la région pour illustrer ces volumes officiels que nous retrouvons sur tous les navires.

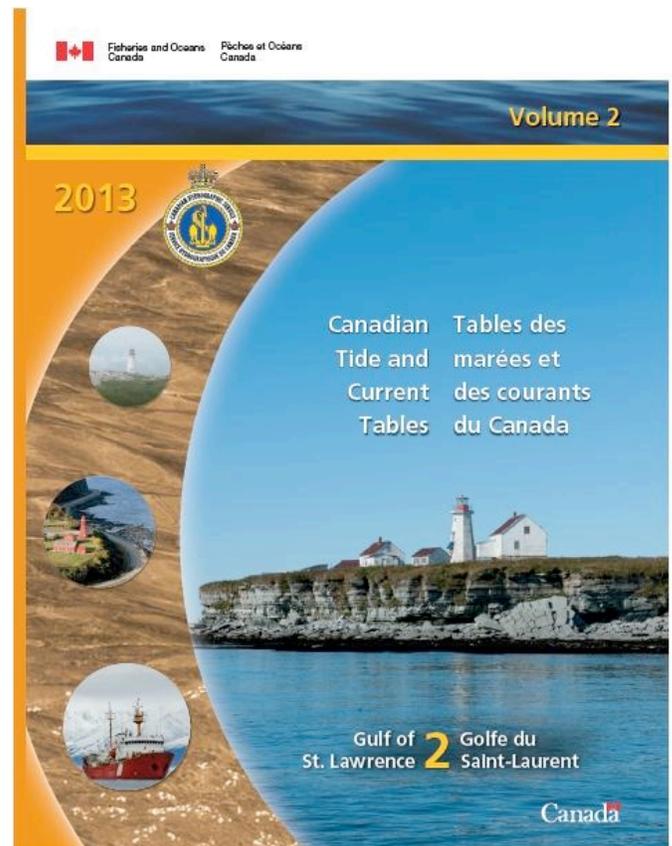
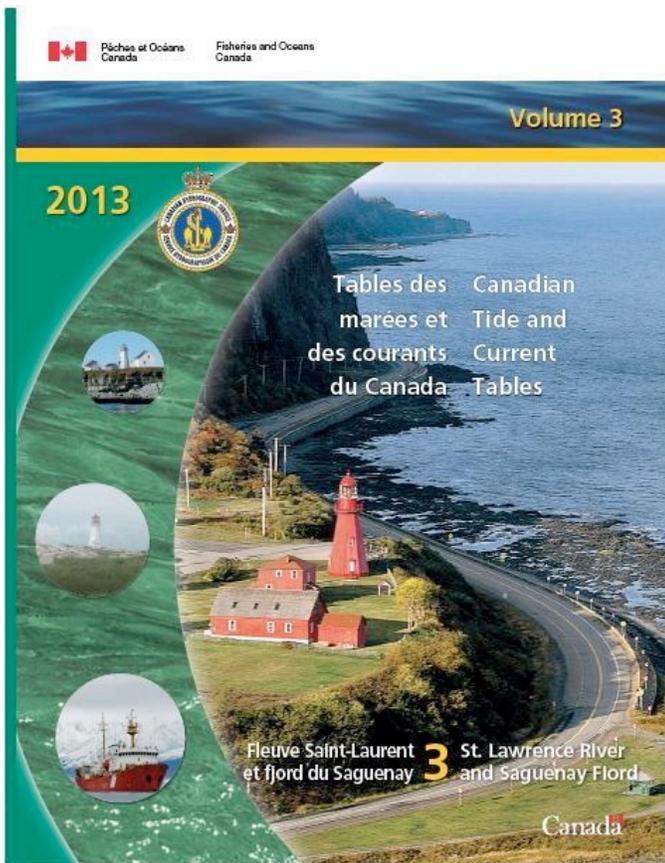


Photo : Phare de La Martre : Sébastien Cloutier

Photo : Phare de l'Île aux Perroquets : Jonathan Desjarlais



Photographier les phares du Saint-Laurent

(Par : Jean Cloutier)

Au début de l'année j'ai été contacté par un photographe, qui au cours de ses voyages, devient aussi un passionné des phares. Il m'a demandé les contacts de certains de nos gestionnaires de phares dont leurs structures lumineuses étaient difficilement accessibles. Son but ; photographier tous les phares du Saint-Laurent. Donc à l'été 2013, il y a des bonnes chances qu'il nous donne un petit coup de téléphone pour nous aviser de son intention de pointer son objectif sur nos tours blanches. Je dis bien nous, car il n'a pas encore passé par l'Île Verte. Nous l'attendons avec nos plus beaux attraits, mais pour le moment, vous pouvez parcourir son impressionnant Blog photographique et allez à l'onglet «phare» :

www.patmatte.com



(Phare de Pointe des Monts. Photo : Patrick Matte)

PHARES

Au Musée National de la Marine

(Par : Jean Cloutier)

Du 7 mars au 4 novembre 2012, le Musée National de la Marine de Paris a proposé à ses visiteurs une immersion dans le monde des phares. C'est en entrant dans un impressionnant jardin de lentilles de Fresnel illuminant dans toutes les directions que débutait l'exposition. Dans les salles subséquentes, s'en suivait toute l'évolution de la science des phares, autant au point de vue de l'architecture que des systèmes lumineux et sonore. Du phare d'Alexandrie en passant par Cordouan, les phares en mer, les phares côtiers et les firmes de fabrication de lentilles, toutes les explications étaient bien soutenues par des plans, des documents d'archives, des gravures, des artefacts et maquettes impressionnantes. Les organisateurs ne se sont pas contentés de raconter les faits d'armes français dans ce domaine, mais ont bien pris soin de traverser la Manche pour nous rapporter aussi les innovations technologiques de son principal compétiteur ; l'Angleterre. Ceci en fait une des



expositions les plus complètes sur le sujet des phares. Ils n'ont pas oublié non plus de faire un clin d'œil aux autres pays ayant illuminés leurs côtes à l'aide de lentilles françaises.

Les phares de Cap-Chat, Cap Madeleine et Pointe au Père ayant des lentilles BBT (Barbier Benard & Turenne) représentaient les phares québécois dans un lumineux diaporama de phares de toutes les nations. Il semble peu probable que cette exposition fabuleuse soit exportée vers d'autres musée dans les prochains mois ou année car celle-ci a nécessité le près d'un très grand nombre d'artéfacts, documents d'archives et de lentilles ainsi qu'une logistique très complexe de manipulations de lentilles pouvant peser quelques tonnes. Alors si vous n'avez pas eu la chance de passer par Paris en 2012, vous pouvez toujours vous procurer le dernier livre : «Les Phares, Gardiens des côtes de France» de M. Vincent Guigueno qui était en charge de cette exposition « PHARES » Sans avoir la prétention d'être aussi impressionnant, vous pouvez planifier pour l'été prochain une visite de nos phares du Québec. Plusieurs arborent des petits musées qui retracent l'histoire de nos lumières côtières.



(Jardin de lentilles de Fresnel. Photo : J. Cloutier)



LE BATOFAR

(Par : Jean Cloutier)

Le 24 mai 1955, le chantier maritime Philips & Son de Dartmouth au Royaume-Uni, lance le bateau-phare OSPREY. Celui-ci a par la suite, illuminé la côte Irlandaise jusqu'en 1975. Lorsque ce petit bateau-feu de 42 mètres de longueur a été désaffecté, au lieu de finir à la casse comme plusieurs d'entre eux, il fut vendu et transformé en dépôt de pétrole à flot. Plus tard, c'est en logement pour les pilotes qu'il a été aménagé jusqu'en 1997. C'est cette année-là que ce petit bateau rouge a été remorqué au Havre puis l'année suivante à Paris.

Le OSPREY se nomme aujourd'hui : LE BATOFAR et est un lieu de culture urbaine et contemporaine pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes. Facile à trouver, il est situé en bordure de la Seine le long du quai, juste au pied de la nouvelle grande bibliothèque François Mitterrand. Le BATOFAR possède une salle de spectacle, une terrasse sur le pont arrière et plusieurs autres petits locaux et compartiments plus discrets. Des installations de bar terrasse et restaurant s'ajoutent sur le quai pour créer ce complexe marin situé au milieu de Paris.



(Le BATOFAR à Paris, Photo : J. Cloutier)

Pour avoir eu personnellement le plaisir d'y déguster le déjeuner⁽¹⁾, je qualifie le BATOFAR comme un incontournable ! Et quoi de mieux pour tous ceux qui aiment les phares et les feux de mer, de vivre une expérience différente dans la ville lumière.

(1) : Pour les Québécois c'est le dîner.



*Au nom de tous les Gestionnaires de phares du Saint-Laurent,
Je désire vous souhaiter de joyeuses fêtes !*



(Photo : Jean Cloutier)

**Je vous encourage à visiter notre site internet à : WWW.routedesphares.qc.ca
Vous y trouverez tous les précédents Bulletins des amis des phares.**

Pour Le prochain Bulletin

Si vous avez des commentaires, suggestions, témoignages, corrections, ajouts, textes ou photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, vous pouvez me les transmettre à :

Jean Cloutier
Phare de l'Île Verte
graphare@mediom.qc.ca

